

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 5

Artikel: Le troisième combattant
Autor: Junod, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pays — en France, en Allemagne, en Belgique, en Grande-Bretagne, en Grèce, en Turquie et en Scandinavie comme au Japon. Il eut aussi souvent l'occasion et la possibilité de collaborer dans bien des domaines avec la Croix-Rouge suisse au cours de ces terribles années.

On n'a pas oublié que le docteur Marcel Junod fut l'un des premiers Européens qui purent se rendre à Hiroshima au lendemain de l'explosion de la première bombe atomique. Il décrivit les expériences qu'il put faire dans un livre, « Le troisième combattant », qui attira l'attention du grand public sur le rôle et les possibilités de la Croix-Rouge. Puis, en 1948, il fut chargé, par les Nations Unies et pour le compte de leur Fonds international de secours à l'enfance (UNICEF) d'une mission en Chine que la maladie l'obligea d'interrompre.

Le docteur Junod s'établit alors à Genève d'un nouveau et, se spécialisant dans l'anesthésie, devait être nommé médecin-chef du département de l'anesthésie de l'hôpital de Genève.

Appelé en 1952 à siéger au Comité international de la Croix-Rouge, dont il fut le vice-président, il y joua un rôle important. Il accompagna à ce titre plusieurs missions encore, s'occupant au Japon en 1959 du rapatriement des Coréens, se rendant en 1960 à Varsovie et à Moscou en compagnie du président du C. I. C. R. M. Léopold Boissier, allant, la même année, en Amérique et en Extrême-Orient.

Homme de caractère dynamique, d'un dévouement inlassable et d'une intelligence aigüe, Marcel Junod avait su concilier, pendant cette longue série de missions qui lui firent vivre au milieu de tous les drames qui ont ravagé le monde depuis vingt-ans, son énergie naturelle et l'impartialité que commandait et son rôle et son rang. Nous prions sa femme et son fils comme ses frères et ses sœurs de croire à notre respectueuse et profonde sympathie pour la perte qu'ils ont faite, une perte que nous sentons douloureusement aussi en nous souvenant de tant de liens et si anciens de camaraderie et d'amitié qui nous avaient rapproché de Marcel Junod. (T.)

LE TROISIEME COMBATTANT...

Pour évoquer la personnalité du docteur Marcel Junod, et le rôle qu'il a joué au long de tant de missions accomplies pour le Comité international de la Croix-Rouge, il nous a paru que nous ne pouvions mieux faire que de reproduire quelques passages du livre, aujourd'hui malheureusement complètement épuisé, où le docteur Junod a rassemblé en 1947 ses souvenirs: Le troisième combattant. De l'hypérite en Abyssinie à la bombe atomique d'Hiroshima. Nous tenons à dire toute notre gratitude aux éditeurs, la Librairie Payot, à Lausanne, qui nous ont autorisé généreusement à reproduire ces extraits, comme au Comité international et à ceux qui ont mis à notre disposition les photos qui illustrent ces pages.

LE TROISIEME

L'Ethiopie: 1935-1936

A LA RECHERCHE DE L'AMBULANCE DETRUITE

Il y a un mois que j'inspecte les formations sanitaires du front nord où sept ambulances sont échelonnées sur deux cents kilomètres.

Mais que se passe-t-il sur le front sud? Nous n'avons là-bas qu'une seule véritable ambulance, celle des Suédois faiblement appuyée par quelques éléments d'une unité éthiopienne.

LE DOCTEUR MARCEL JUNOD

Membre du Comité international de la Croix-Rouge

Avec l'autorisation du Comité international, nous publions ci-dessous l'éloquent allocution prononcée par Monsieur Léopold Boissier, président du Comité international de la Croix-Rouge, aux obsèques du docteur Marcel Junod à la cathédrale de Saint-Pierre de Genève, le 20 juin 1961.

Nous sommes rassemblés dans des circonstances que j'ai peine à réaliser et à définir. Car, pour nous tous il ne nous est pas possible de penser que celui qui était la vie même a quitté cette vie, nous privant de sa présence qu'il nous avait donnée si complètement et si généreusement. Si bien que, dans notre douleur, nous ne pouvons distinguer entre ce qui fut et ce qui sera puisque Marcel Junod ne nous abandonnera pas.

Cependant, je dois ici arrêter un instant la marche de nos pensées pour rendre témoignage à celui qui a été le plus accompli des délégués du Comité international de la Croix-Rouge. Je dis bien le plus accompli, car dans la nombreuse phalange de ceux qui sont dépensés ou se dépensent encore pour secourir les victimes des guerres et des troubles intérieurs aucun n'a vécu une expérience aussi multiple, aucun n'a eu autant d'occasions de manifester ses dons d'abnégation, de courage et d'humanité.

Marcel Junod fit ses premières armes en Ethiopie. Dans un pays sacrifié à des forces écrasantes, au milieu d'une population livrée au désespoir et à l'abandon, il fit preuve d'initiative et d'audace. Genève était hors d'atteinte, il fallait sans cesse improviser, donner l'exemple, lutter contre la misère et contre la peur. Le peuple éthiopien ne l'a pas oublié.

Mais ce fut la guerre civile en Espagne qui devait marquer le plus profondément notre ami. Dans un tel conflit, les Conventions de Genève alors en vigueur, ne donnaient pas aux délégués du Comité international les moyens d'accomplir pleinement leur mission d'intermédiaire neutre entre les deux adversaires. N'importe, Marcel Junod, tout brûlant de foi, fit plus que son devoir. Par ses interventions incessantes dans les deux camps, par son appel à ce qui restait d'humain dans une lutte jusque-là sans merci, il réussit à sauver des milliers de vies. Grâce à lui, des condamnés furent

COMBATTANT

Le 31 décembre au matin, l'empereur me fait mander d'urgence à Dessié.

Je suis aussitôt reçu par le secrétaire particulier de Sa Majesté. Sa figure consternée montre qu'il s'est passé quelque chose de grave. Il me tend un télégramme.

— Lisez.

C'est un message du Ras Desta, le chef des armées du sud qui commande tout le front du Sidamo.

Ambulance suédoise complètement détruite par bombardement. Stop. Chef ambulance grièvement blessé...

épargnés, des otages, voués à la mort, sauvés et échangés. Un délégué du Comité international n'est pas seulement un homme qui soulage la souffrance. Il est aussi un témoin, il signale à Genève les expériences qu'il a faites, il attire l'attention de ses chefs sur les améliorations qui devraient être apportées au droit humanitaire afin que l'homme, s'il doit souffrir, souffre le moins possible. A travers les Conventions de Genève, revisées et complétées en 1949 se fait entendre la voix de ces témoins, pressante et chargée d'un lourd message.

Ce n'est pas le moment de suivre Marcel Junod dans toutes les missions qu'il a accomplies dans le monde entier pour le Comité international de la Croix-Rouge ou l'Organisation mondiale de la santé. Son ouvrage: « Le troisième combattant » en offre le récit passionnant. Partout, il a été le même, un homme fidèle et enthousiaste. Fidèle, parce qu'il était homme de Croix-Rouge corps et âme, un corps qu'il n'a, hélas, jamais ménagé, une âme que possédait l'amour de son prochain, de celui qui, dans les hôpitaux ou les camps de prisonniers, était proche de son cœur, de ce cœur qui, je le répète, n'a jamais abandonné personne.

Et surtout quel enthousiasme, ce don irremplaçable qui renverse tous les obstacles. Marcel Junod agissait dans la certitude et dans la joie, persuadé d'apporter un message de vie. Parce qu'il avait tout donné à la Croix-Rouge il croyait que celle-ci pourrait tout obtenir. Et cette plénitude éclairait son beau visage, au regard pur et droit.

Lorsque, après un long voyage, il vous recevait dans son jardin de Lullier, il vous invitait à regarder la plaine et murmurait: « Comme c'est beau ». Et, en effet, les fleurs paraissaient plus belles, les blés plus dorés et l'horizon, au-delà du Vuache, plus lumineux. Pour Marcel Junod, qui avait vu tant de choses terribles, Dieu avait conservé toute la beauté du monde.

Quelles paroles pourrais-je adresser à Madame Junod et à son fils pour leur faire sentir à quel point nous participons à leur grand deuil? Ils font partie de notre famille et ensemble nous voulons essayer de comprendre et de porter le malheur qui nous a frappés. Les voies de Dieu ne sont pas les nôtres, mais nous voulons nous y engager en nous aidant les uns les autres.

Lorsqu'une affaire allait mal et que l'échec semblait probable, Marcel Junod venait me reconforter. Ne vous en faites pas, me disait-il, vous verrez, tout ira bien.

Aujourd'hui, pour nous, tout va très mal. Mais pour lui, j'en suis persuadé, tout va bien maintenant.

Le bombardement de l'hôpital de Dessié, le bombardement de l'ambulance chirurgicale grec, les bombes jetées près de l'ambulance britannique n'ont donc pas été des « accidents ». Sont-ce délibérément que les fascistes prennent pour cible le drapeau de la Croix-Rouge? Il faut savoir si, cette fois-ci, les aviateurs avaient une excuse, si l'ambulance suédoise avait elle-même observé toutes les règles de la Convention, si ses tentes étaient suffisamment éloignées de tout objectif militaire et correctement signalées...

Reçu par l'empereur, je lui propose de me rendre immédiatement sur place.

— C'est très loin... Vous aurez toute l'Ethiopie à traverser du nord au sud...

Mais je n'hésite pas à lui demander les saufs-conduits nécessaires. L'empereur les signe, me confie en outre une lettre personnelle pour le Ras Desta, qui est son beau-fils. Enfin il met à ma disposition un avion de tourisme, un Fokker monomoteur piloté par un jeune volontaire de la Croix-Rouge suédoise âgé de vingt-quatre ans, le comte de Rosen.

Le 1^{er} janvier 1936, je suis donc de nouveau à Addis-Abeba où nous devons prendre au passage le consul de Suède, qui est en même temps le chef de l'hôpital impérial. Un boy de l'hôpital nous accompagnera pour nous servir d'interprète. Je le charge de quelques démarches relatives à notre départ et lorsqu'il revient, il me dit avec assurance:

— Ichi naga... Entendu pour demain.

Je vais apprendre ce que signifie véritablement cette expression si courante en Ethiopie. Ichi naga, cela veut plutôt dire: « un jour ou l'autre... on ne sait pas quand ».

Le lendemain, m'étant levé à cinq heures pour aller au terrain, je me heurte au refus formel du chef de l'aérodrome:

— Pas de départ aujourd'hui, mais... ichi naga.

Le 3 janvier, même refus et même promesse: ichi naga.

Le 4, en désespoir de cause, je vais réveiller le conseiller américain du gouvernement et nous partons tous deux pour le Guébi. Mais il est trop tôt, les portes sont encore fermées et nous devons pendant une heure faire les cent pas sous les eucalyptus.

Lorsque les bureaux s'ouvrent, nous sommes reçus par un certain nombre de personnalités éthiopiennes qui ont l'air de tout ignorer de notre voyage. Je leur représente en vain que le chef de l'ambulance suédoise



Marcel Junod et sa mère



En Ethiopie, sur les pistes...

est grièvement blessé et que sa vie dépend d'un transport rapide à Addis-Abeba. Je montre les saufs-conduits de l'empereur et sa lettre personnelle.

J'ai l'impression que les Ethiopiens ne veulent pas nous laisser partir pour deux raisons: d'une part, ils ont peur que notre avion, malgré ses croix rouges, soit intercepté par les Italiens, d'autre part, ils ne sont pas sûrs que les soldats éthiopiens ne nous tireront pas dessus en nous prenant pour un italien... En fait, j'apprendrai plus tard que le Ras Desta n'a pour communiquer avec la capitale qu'un seul petit appareil de T. S. F. et que son poste est tombé en panne le lendemain du bombardement. L'état-major est donc sans liaison avec le commandant du front sud et il ne peut l'avertir de notre arrivée.

Après deux heures de discussion, je parviens tout de même à obtenir des Abyssins qu'ils nous laissent partir... à nos risques et périls.

Nous savons tout le danger de cette aventure: si nous sommes sûrs de trouver un champ d'aviation à Irga Alem — dernier point de la ligne téléphonique d'Addis-Abeba vers le sud — après il n'y a plus rien et nous devons nous poser en pleine brousse sur le terrain que nous jugerons apte à nous recevoir...

La seule précaution que nous puissions prendre est de télégraphier à Genève l'itinéraire approximatif de notre voyage pour que Genève avertisse à son tour l'aviation italienne. Cela semble calmer un peu les angoisses de nos amis éthiopiens et nous décollons enfin à midi, le 4 janvier, du champ d'aviation d'Addis-Abeba.

*

Le sombre moutonnement de la forêt alterne sous nos ailes avec l'étendue grise du steppe volcanique. Des bouquets d'acacias, d'euphorbes et de jujubiers encerclent la tache bleue des lacs qui, dans le lointain, ont des miroitements d'acier.

Des hauts plateaux d'Addis-Abeba, nous sommes passés au bouillonnement torride de la zone tropicale et nous sentons cette chaleur monter vers nous comme une buée humide et scintillante.

Nous n'avons pour guider notre vol que le ruban d'un fleuve et nous savons ce que nous coûteraient le moindre écart, la plus fragile barrière de nuages. Mais au bout de deux heures un village apparaît et, ayant fait un large cercle au-dessus des petites maisons brunes essaimées tout le long de la rivière, de Rosen avec une tranquille sûreté pose notre appareil sur l'aérodrome d'Irga Alem.

...Pendant que nous déjeunons, le personnel du camp d'aviation fait le plein d'essence et met encore des bidons de réserve à bord, de façon que nous puissions faire l'aller et le retour sans autre ravitaillement. En effet, le front sud est à environ 300 kilomètres d'Irga Alem. Il faut donc assurer un vol de 600 à 700 kilomètres pour pouvoir revenir.

Pour nous diriger, nous n'avons qu'une carte rudimentaire de l'Abyssinie au 500 millièmes et une boussole. Nous n'avons pas d'appareil pour le pilotage sans visibilité, ni même une radio à bord. La meilleure estimation sera pour nous le temps de vol, comparé à la vitesse de notre avion et à la distance à parcourir.

Les derniers renseignements parvenus sur l'ambulance suédoise la situent à 300 kilomètres, au nord du village de Meïka-Dida où elle a été bombardée. Nous calculons qu'après deux heures de vol nous devons être en vue de ces parages.

A trois heures de l'après-midi, nous décollons pour tenter l'aventure, mais cette fois nous sommes moins sensibles à la magie du sol et du paysage. Je ne quitte pas des yeux ma montre, la carte ni la boussole; de Rosen vole bas et suit attentivement le cours de la rivière. Au bout du temps prévu, je lui glisse un papier: « Rien en vue? » Il me répond négativement. Nous commençons à tourner en rond, sans voir le moindre drapeau croix-rouge ou le moindre indice qui nous fasse penser que l'ambulance suédoise est à proximité. Nous sommes inquiets car le niveau d'essence commence à baisser sérieusement dans les réservoirs et nous ne pouvons les remplir en vol.

A 17 h 15, j'aperçois un village au bout d'une vaste plaine. Je propose à de Rosen d'atterrir là à tout hasard et de se renseigner auprès des indigènes.

Nous descendons rapidement, reconnaissant le terrain. A perte de vue ondulent les hautes herbes de la brousse. Jusqu'au dernier moment, je suis persuadé que nous allons capoter, ne serait-ce qu'en heurtant les antilopes qui fuient éperdues devant nous, mais rien n'arrive et nous nous posons le mieux du monde.

Nous sommes assez loin du village. Nous décidons, le pilote et moi, de partir avec le boy interprète en laissant le consul de Suède à la garde de notre avion.

Au bout d'un quart d'heure de marche dans les ronces et les buissons, les genoux en sang, nous voyons se lever devant nous quatre ombres grises à têtes noires, tenant des sagaies dans leurs mains. Nous déplaçons un petit drapeau éthiopien en criant:

— Denestiligne (bonjour)... kaï mascal!

Nous ne sommes guère rassurés. J'approche jusqu'à cinquante mètres et je crie:

— Haïlé Sélassié!

Mais aucune réaction n'apparaît sur la face immobile de ces sauvages aux cheveux hirsutes.

Soudain, je ne sais par quelle inspiration, je lance d'une voix forte le jodel prolongé des bergers suisses. Immédiatement les quatre personnages sourient de toutes leurs dents et s'avancent vers nous. De toutes parts surgissent d'autres indigènes qui s'étaient dis-

simulés dans les buissons environnants. Nous ne savions pas que derrière ces buissons, tant de regards nous épiaient.

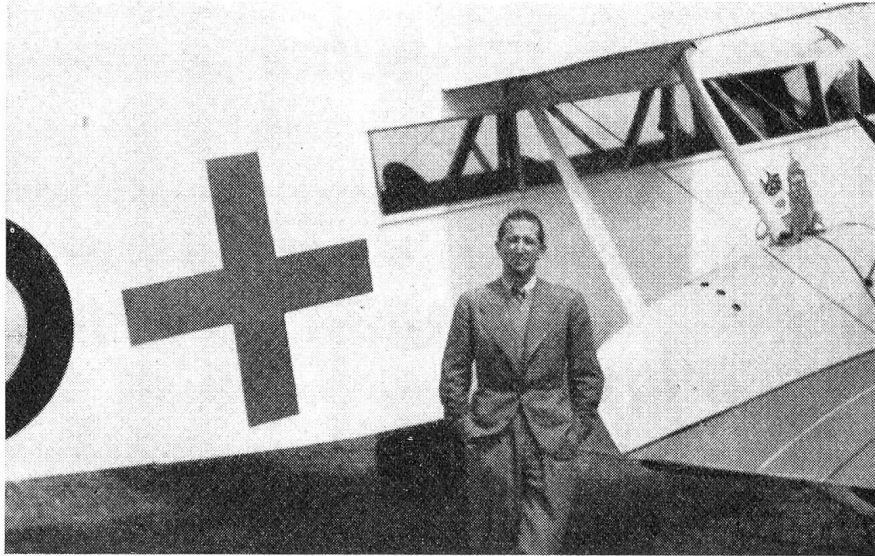
Le boy abyssin qui devrait nous servir d'interprète ne réussit pas à se faire comprendre de ces gens qui parlent un tout autre dialecte. C'est par gestes et en imitant le bruit des moteurs que je leur demande des nouvelles des camions suédois. Ils ont l'air de n'en rien savoir. Enfin l'un d'eux, qui paraît être le chef, m'indique la direction de Nagalé, où l'ambulance semble s'être repliée. Je l'invite alors à nous accompagner vers l'avion.

...J'offre une cigarette, une belle « lucky strike » au chef abyssin. Il la regarde, la sent, puis se met à la

manger avec le papier et m'en demande une autre. De cigarette en cigarette, nous arrivons jusqu'à l'avion et je le persuade de monter avec nous pour nous orienter.

Nous mettons le moteur en marche... Notre guide paraît très à l'aise. Il passe simplement la main sur son front pour indiquer probablement un léger mal de tête. Il n'est nullement désorienté par l'altitude et nous montre par geste, avec autorité, la route à suivre.

Dix minutes après, nous survolons Nagalé et nous apercevons nos amis suédois agitant des drapeaux croix-rouge. Il était temps... Cinq minutes plus tard, nous aurions été définitivement perdus dans la nuit.



Le docteur Junod et l'appareil de la Croix-Rouge éthiopienne

L'Espagne: 1936-1939

« SEMPREBENE »

C'est au soir de la même époque, que Manolo est venu tout exprès à la maison, l'air soucieux, préoccupé.

Manolo est avocat. Il défend un peu toutes les causes. Il connaît beaucoup de monde et entend beaucoup de choses. Il sait être discret. Il n'appartient à aucun parti politique. Tout de suite il me dit la raison de sa visite tardive:

— Je reviens à l'instant de la « Carcel Modelo ». Le directeur qui me connaît bien, m'a remis la lettre que voici:

Muy señor mio,

Je suis un prisonnier de guerre italien. On vient de m'annoncer que je serai fusillé demain matin à cinq heures. Je remets cette lettre au prêtre qui vient de me confesser. Ma conscience est tranquille. Sauvez-moi si vous pouvez...

Semprebene.

Un prisonnier italien, dis-je... D'où vient-il? Est-ce un des fameux de Guadalajara?

Ces Italiens de Guadalajara avaient reçu une dure leçon des Brigades internationales qui en avaient capturé plus de deux cents.

— Non, le type en question est un aviateur. Il n'a pas eu de chance, le pauvre bougre. Sa première mission, en arrivant chez Franco, fut d'aller ravitailler par parachute les Gardes civils du sanctuaire *Santa Maria de*

la Cabeza, près d'Alicante. Vous savez qu'ils tiennent toujours d'ailleurs... Ils sont là-bas environ sept cents hommes avec femmes et enfants, complètement isolés par les troupes républicaines qui leur font un siège en règle. « Semprebene » a dû faire un atterrissage forcé et a été fait prisonnier. Il a été jugé et condamné à mort par le tribunal populaire comme fasciste et agresseur. Il a dix-neuf ans.

Je regarde ma montre. Il est huit heures du soir... Il me reste sept heures avant l'exécution.

La condamnation de « Semprebene » à la peine capitale fait immédiatement surgir en moi la certitude que des représailles auront lieu de l'autre côté. Représailles contre représailles, tout cela va faire boule de neige. Il n'y aura plus de raison pour que, de part et d'autre, on ne fusille pas automatiquement tous les étrangers qui tomberont prisonniers.

Je n'ai plus d'hésitation. A neuf heures, je demande à être reçu d'urgence à la présidence du Conseil par Largo Caballero. Une demi-heure d'attente et l'on me fait entrer.

Le président est debout derrière son bureau. C'est un petit homme trapu, les cheveux déjà gris. Il est un des apôtres du socialisme espagnol. Son regard est durci par les années de lutte, mais on y devine une grande humanité. A côté de lui, son fidèle adjoint: Llopis...

L'accueil est froid. Le Comité international de la Croix-Rouge n'est pas en odeur de sainteté, ici, car on

nous reproche de sortir des gens du territoire républicain sans obtenir l'égalité de compensation du côté franquiste. Il y a du vrai là-dedans et j'en sais quelque chose. Mais puis-je rappeler à Largo Caballero que j'ai été traité, là-bas, de « renégat et misérable idiot »...

— *Buenas tardes*, me dit le président, les deux pouces aux entournures du gilet, sans me tendre la main. Qu'est-ce qui vous amène si tard?

— Excusez-moi, Monsieur le président, de vous déranger à cette heure... Mais voilà, je vais droit au fait... on vient de me rapporter qu'un prisonnier italien, un aviateur, sera fusillé demain à cinq heures. J'ai pensé...

— Et c'est pour ça que vous venez! C'est parfaitement exact. Cet Italien est un fasciste qui n'avait rien à faire en Espagne. Il aura le sort qu'il mérite.

— Mais, Monsieur le président, il est prisonnier de guerre et l'Espagne républicaine a ratifié une des premières la Convention de Genève...

— Comment! Encore ça... Vous savez très bien que la Convention de Genève ne joue pas dans une guerre civile.

— Je sais, Monsieur le président, mais j'imaginai que, par analogie, elle pourrait être appliquée par les deux partis.

Alors Largo Caballero éclate d'un rire sardonique: — Par les factieux...! Ces menteurs...! Vous y croyez, vous, à la parole des factieux?

Sans le savoir, le président retourne le couteau dans la plaie. Mais comment le lui dire... Je sens que *Semprebene* perd du terrain.

Six heures... Il reste six heures... Ai-je le droit d'insister quand je sais que les femmes basques sont encore en prison? Je sens que je suis troublé, moins sûr de moi.

Alors c'est le président lui-même qui vient à mon secours. Mon silence, peut-être, l'a touché plus que n'importe quel mot. Subitement, sa figure se détend. Il semble comprendre ma perplexité.

— Et que voulez-vous? Dites-le moi...

— Voilà, Monsieur le président... Quand j'ai appris cette condamnation, je me suis dit: pour un qui tombera ici, il en tombera un autre là-bas. Puis chacun se renverra la balle. Et comment arrêter alors l'hécatombe? Il me semble que si vous acceptiez de surseoir à cette exécution, nous pourrions mettre *Semprebene* sur une liste d'échange.

— Un échange... contre qui?

— Je sais qu'il y a des aviateurs et des combattants étrangers de l'armée républicaine prisonniers chez les Franquistes. On pourrait offrir *Semprebene* contre un aviateur russe ou français et les renvoyer ensuite tous les deux dans leur pays.

Largo Caballero s'est tourné vers Llopis. Je ne suis guère rassuré car Llopis est connu comme un « dur ». Il réfléchit, me regarde... Et puis:

— Donnez-lui quinze jours, souffle-t-il à Largo Caballero.

— Essayons, dit le président... Mais si dans quinze jours les factieux n'ont pas donné le nom du prisonnier qu'ils offrent en contre-partie, la justice suivra son cours.

En sortant, j'ai couru avec Manolo jusqu'à la prison. Nous avons expliqué l'affaire au directeur qui nous a ouvert la cellule du prisonnier. En vous voyant entrer, *Semprebene* a sauté sur ses pieds:

— *Que pasa?*

Il a vu mon brassard croix-rouge. Dans son regard affolé a lui une lueur d'espoir.

— Bonne nouvelle... Le Gouvernement de la République accepte de surseoir à votre exécution pour envisager votre échange. Maintenant, tout dépend de Salamanque...

En le quittant, j'ai vu son visage anxieux collé contre les barreaux de la grille. L'homme pleurerait de joie...

Semprebene, « toujours bien »... Avec un nom pareil, me dis-je, il ne peut pas mourir.

Pourtant, si dans quinze jours...

*

A partir de ce moment, le téléphone ne cessera guère de fonctionner entre Valence, Genève et Salamanque.

Nous pressons les Franquistes de prendre une décision rapide. Ils nous font attendre huit jours leur réponse, mais celle-ci est finalement beaucoup plus favorable que je ne l'espérais: non seulement ils acceptent l'échange de *Semprebene*, mais, d'un seul coup, ils en proposent trois.

La liste qui m'est communiquée porte les noms d'un Espagnol et de deux Russes. Je vais donc voir le consul des Soviétiques à Valence.

Strigounoff est un grand type, large d'épaule, coiffé à la diable. Il se montre intéressé et demande presque aussitôt:

— Au fait, que sont devenus les marins du *Komsomol*?

Le *Komsomol* est un cargo russe coulé par les Franquistes dans les tout premiers jours de la Révolution. En annonçant le torpillage, Radio Burgos a précisé que vingt et un hommes de l'équipage avaient été repêchés.

— Vos délégués pourraient-ils savoir si Franco accepterait de les échanger?

— Nous pouvons faire une proposition à Salamanque. Voulez-vous, de votre côté, appuyer mes démarches auprès du président Largo Caballero? Il faut absolument surseoir aux exécutions, car si un seul homme était fusillé dans l'un ou l'autre camp, toutes les négociations seraient interrompues.

Strigounoff fera cette démarche parce que les intérêts soviétiques sont en jeu. Largo Caballero l'écouterait, car l'influence soviétique est puissante. Franco se laisserait convaincre, car il ne peut, par contre-coup, sacrifier délibérément la vie de quelques-uns de ses alliés allemands ou italiens. En faisant valoir ces intérêts réciproques, la Croix-Rouge aura atteint son but: nous aurons paralysé la violence, sauvé quelques vies, retardé au moins des massacres inutiles.

Gagner du temps... Gagner du temps... Voilà notre seule préoccupation. Tant que l'on discute sur des listes, ces hommes qui pourrissent au fond des cachots et qui, chaque matin, pouvaient être traînés au poteau, bénéficieront au moins de quelques jours, de quelques semaines de grâce... Et peut-être qu'en fin, un résultat concret sera obtenu.

Contre l'échange de *Semprebene*, les Franquistes ont proposé trois noms. A notre tour nous en proposons vingt-et-un. Entre temps, Salamanque a fait de nouvelles suggestions. Le temps de les examiner, et déjà l'on n'est plus d'accord avec Salamanque. Mais Genève, constamment, renoue le fil... « Attendez... » disent nos délégués auprès de Franco. « Attendez... » dis-je moi-même à José Giral, à Irujo, au président Caballero... Pour communiquer avec Salamanque, je n'ai d'autre ressource que de téléphoner à Genève qui transmet et me renvoie la réponse. On imagine à combien d'erreurs,

de mises au point, de malentendus, donne lieu ce relais. Quand la situation paraît inextricable, les délégués de la Croix-Rouge dans les deux camps sont convoqués à Genève par avion. Conférences. Rapports. Discussions. Retour précipité vers « nos » capitales... Rien d'irréparable ne s'est-il produit entre temps? Non... Les jours passent... Les semaines... Puis les mois. Et les listes grossissent. Elles se multiplient. L'unique nom de *Sempre-*

bene, les trois nom, les vingt et un noms du début sont devenus cent, trois cents, mille et quinze cents noms. Un beau jour, il y a *deux mille* noms sur nos listes.

Nous avons l'impression de tenir ces deux mille vies humaines à bout de bras, entre la sentence qui les frappe et la tombe déjà creusée.

Dire qu'il a suffi d'un si petit miracle: changer ces hommes de place, pour qu'ils soient libres, et sauvés...



Guerre d'Espagne. Des fugitifs ont été accueillis par des délégués du C. I. C. R.

(Photo C. I. C. R.)

La Guerre mondiale

GENEVE, SEPTEMBRE 1939...

...Dans les premiers jours de septembre 1939, une lettre de C. I. C. R. m'appelle d'urgence à Genève. Dégagé de mes obligations militaires, je me suis mis à la disposition du Comité.

Celui-ci se retrouve une nouvelle fois dans la petite « Villa Moynier », mesurant le rôle écrasant qui va lui échoir au cours de cette Deuxième Guerre mondiale, que l'on peut aussi appeler la première guerre totale.

L'invasion de la Pologne par les Allemands et par les Russes, l'entrée en guerre de la France et de l'Angleterre, moralement soutenues par l'Amérique, les combats qui se poursuivent depuis six ans entre la Chine et le Japon et qui bientôt embraseront le Pacifique, tout cela fait prévoir que les nations de la terre entière seront finalement engagées dans ce gigantesque conflit... Mais nous savons aussi que les moyens de destruction ont fait depuis vingt ans des progrès terrifiants, qu'ils en feront encore et de plus redoutables dans l'acharnement désespéré de la lutte... Nous savons, enfin, que cette guerre qui commence et dont nul ne peut prévoir la fin, n'épargnera pas les non-combattants, qu'elle les soumettra au contraire à de terribles contraintes, inspirées, exaspérées par le déchaînement de passion que comporte toute guerre idéologique: inquisitions policières,

camps d'internements, enrôlements forcés, spoliations et rigueurs collectives...

Contre cette explosion de violence qui, de proche en proche, va se répandre à travers le monde, de quelles armes, de quels moyens dispose la Cause strictement humanitaire que nous sommes appelés à servir?

Rien d'autre que ces deux Conventions dont nous avons fait l'expérience en Abyssinie et en Espagne: elles datent de 1929 et concernent, l'une la protection des blessés sur les champs de bataille, l'autre celle des prisonniers de guerre.

Car il serait vain, n'est-ce pas, de compter sur l'efficacité des Actes antérieurs à la Première Guerre mondiale, ou même, parfois, à la guerre franco-allemande de 1870?

Ce n'est pas sans une amère tristesse que l'on peut relire, dans ce petit Mémento des Conventions internationales que le Gouvernement fédéral de la Suisse vient de faire rééditer en 1939, la fameuse Déclaration de Saint-Petersbourg signée le 11 décembre 1868 par toutes les nations civilisées:

Considérant que les progrès de la civilisation doivent avoir pour effet d'atténuer autant que possible les calamités de la guerre;

Que le seul but légitime que les Etats doivent se proposer pendant la guerre est l'affaiblissement des forces militaires de l'ennemi;

Qu'à cet effet, il suffit de mettre hors de combat le plus grand nombre d'hommes possible:

Que ce but serait dépassé par l'emploi d'armes qui aggraveraient inutilement les souffrances des hommes mis hors de combat ou rendraient leur mort inévitable...

Et plus loin:

Les parties contractantes se réservent de s'entendre ultérieurement, toutes les fois qu'une proposition précise serait formulé en vue des perfectionnements à venir que la science pourrait apporter dans l'armement des troupes, afin de maintenir les principes qu'elles ont posés et de concilier les nécessités de la guerre avec les lois de l'humanité.

Les trois Déclarations de La Haye de 1899 et de 1907 débutent chacune par ces mots: « S'inspirant des sentiments qui ont trouvé leur expression dans la Déclaration de Saint-Petersbourg... » L'une interdit « de lancer des projectiles et des explosifs du haut des ballons ou par d'autres modes analogues nouveaux ». Les deux autres condamnent l'emploi de gaz asphyxiants ou de balles « dum-dum »... Il serait puéril de croire qu'elles seront respectées par les porteurs de lance-flammes ou les escadrilles de bombardiers.

Pareillement il faut ranger parmi les documents du passé — et peut-être aussi les illusions les plus fugitives — cet admirable Règlement des Lois et Coutumes de la Guerre datant de 1907 et qui, théoriquement, est toujours en vigueur:

Article 25. — Il est interdit d'attaquer ou de bombarder par quelque moyen que ce soit, des villes, villages, habitations ou bâtiments qui ne sont pas défendus...

Article 46. — Dans un territoire occupé, l'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la propriété privée,

ainsi que les convictions religieuses et l'exercice des cultes doivent être respectés...

Que reste-t-il de ces intentions généreuses dont le principe était solennellement édicté par ces mots: Les belligérants n'ont pas un droit illimité quant au choix des moyens de nuire à l'ennemi? N'avait-on pas été assez fier de formuler ainsi les conceptions les plus opposées à l'ancien Droit de la guerre, tel qu'il était encore admis à la fin du XIX^e siècle...

Depuis la 1^{re} Guerre mondiale, les représentants de toutes les nations se sont dix fois réunis pour adapter ces limitations humanitaires aux progrès croissants de la technique moderne, mais ils ne se sont jamais mis d'accord.

Une réglementation de la guerre aérienne, présentée en 1923 à La Haye, est restée à l'état de projet. La Conférence du Désarmement réunie par la Société des Nations n'a pas abouti.

A Genève, en 1929, le C. I. C. R. proposait deux Conventions. La première était une modification de celle de 1906, pour l'amélioration du sort des malades et blessés des armées en campagne. Présentée à 52 Etats, elle fut pratiquement ratifiée dans les années suivantes par presque tous les gouvernements du monde.

La deuxième était née de la Première Guerre mondiale. Elle était relative au traitement des prisonniers de guerre et fut présentée à 48 Etats. Mais en 1939, alors que 36 gouvernements l'avaient ratifiée, d'autres s'abstenaient encore d'y adhérer, notamment ceux de deux grands pays: l'U. R. S. S. et le Japon...

Que va-t-il advenir des habitants des villes écrasées sous les intenses bombardements aériens dont la Pologne nous donne déjà l'exemple? Que va-t-il advenir surtout de la population des pays occupés, livrés sans aucune protection, sans la garantie d'aucune convention, à l'exigence de son vainqueur?

Ce problème n'est pas nouveau. Le C. I. C. R. a essayé — peut-être trop modestement — de faire comprendre ce péril à ceux qui demain souffriront si cruellement de l'abandon où ils seront laissés. A Tokyo, en 1934, toutes les nations du monde, réunies par la Conférence internationale des Croix-Rouges, ont pris connaissance de son grand projet de protection des civils, qu'ils soient bombardés, internés, et même déportés. Mais depuis cette date, aucun gouvernement n'en a proposé la ratification.

L'expérience de la guerre d'Espagne aurait pourtant dû servir. Ses destructions aveugles, ses exécutions sommaires, ses fusillades, ses persécutions de classes et de religion, ses hécatombes de prisonniers politiques, ont été l'avertissement des atrocités qui se préparent. J'ai devant les yeux les cadavres d'enfants de Barcelone; je revois Bilbao, ses maisons écroulées, la foule hurlante cherchant à couler dans le port les bateaux chargés d'otages...

Je revois aussi ces misérables toucouls d'Ethiopie volatilisées sous les bombes, Dessié réduite en cendres, les squelettes errants sur les pistes de Sidamo, les plaines de Kworam inondées d'ypérite, et ces milliers d'hommes tendant vers l'Empereur leurs membres rongés de plaies saignantes... Abiet... Abiet... Abiet... *

Toute cela sera dépassé demain, décuplé, centuplé... Nous le savons, et nous pourrions être atterrés de notre mission.

* Aie pitié, aie pitié...

LES CONVENTIONS DE GENEVE DU 12 AOÛT 1949

Les dures expériences enregistrées au cours des ans par le Comité international et par ses délégués n'ont pas été vaines. Dès 1946, une suite de conférences permettaient de mettre au point les projets de nouvelles conventions. Ceux-ci étaient adoptés par la XVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge qui groupait à Stockholm, en août 1948, les représentants de cinquante gouvernements et de cinquante-deux sociétés nationales.

La Conférence diplomatique réunie à Genève d'avril à août 1949 et où soixante-trois Etats étaient représentés officiellement, élaborait les quatre Conventions de Genève qui serviraient dorénavant de charte à la Croix-Rouge:

I. Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne;

II. Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées sur mer;

III. Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre;

IV. Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre.

Les délégations de cinquante-huit Etats apposaient leurs signatures, le 12 août 1949, à l'Acte final; soixante et une délégations avaient signé dans le délai prescrit de six mois les quatre Conventions.

A ce jour, quatre-vingt-un Etats font partie, soit par ratification soit par adhésion, aux Conventions du 12 août 1949.

Pas un mot de découragement ne vient cependant sur les lèvres du président Max Huber qui réunit les délégués du C. I. C. R., nous explique notre tâche, montre, dans chacun des pays belligérants, où nous allons être envoyés, ce que nous pouvons, ce que nous devons tenter...

Nos armes: deux Conventions.

Nos moyens? Il n'y a dans cette petite « Villa Moy-nier » qu'une poignée d'hommes dévoués, trois secrétaires, cinq dactylos... A la banque, 120 000 francs suisses.

Mais, plus que jamais, cet esprit dont je sais maintenant ce qu'il peut faire, ce qu'il peut obtenir quand aucun droit ne parle pour un homme qui souffre et qui n'appartient plus au monde que par sa souffrance et son dénuement.



En mission à Gandia 1938

(Photo C. I. C. R.)

La Guerre mondiale

...TOKYO, AOUT 1945

...Le 27 août, à 9 heures du soir, on sonne à la porte de la petite villa où nous avons trouvé refuge, dans le quartier de Torizaka.

L'amah vient m'annoncer qu'un officier de la marine japonaise demande à me parler:

— Dr Junod?

— Oui. Qu'est-ce que c'est?

— Je suis chargé de vous communiquer que l'amiral Badger vous attend demain, à 11 heures, à bord du *San Diego*, dans la baie de Sungami. Notre voiture passera vous prendre à 8 heures.

Ainsi mon message a atteint Manille. Les Américains sont informés que nous préparons tout pour le retour des prisonniers. Toute la journée, nous avons vu des centaines d'avions passer en rafale sur la ville, mais nous ne savions pas que les bateaux les suivaient de si près.

Le lendemain, la voiture promise est là et nous partons sur la route de Yokohama pour gagner, une heure plus tard, le port de Yokosuka, une des bases maritimes les plus importantes du Japon.

Je monte à bord d'un petit remorqueur avec une quinzaine de Japonais: un amiral, cinq officiers et des

marins qui portent dans leurs bras de volumineux rouleaux de papier. Ce sont les plans de défense et les mouillages de mines qu'ils vont remettre aux Américains. Ils sont tous sans armes et accomplissent leur mission avec une dignité solennelle.

Le remorqueur gagne la haute mer et bientôt je vois apparaître la silhouette des navires de guerre américains. Quelques-uns sont presque immobiles alors que d'autres patrouillent sans arrêt. Nous nous dirigeons vers un croiseur léger: c'est le *San Diego*. A notre approche, vingt reporters braquent leur caméra. Des centaines de marins sont rangés sur la lisse, assis sur les tourelles et les canons et regardent monter vers le pont les quinze Japonais, menus et raidis dans leurs uniformes trop serrés. De grands gaillards de la Military Police les fouillent consciencieusement dès leur arrivée à bord et les enferment dans une cabine.

Quelqu'un m'appelle sur la passerelle. Je gravis l'échelle et suis introduit chez l'amiral Badger.

— Je suis heureux de vous rencontrer, me dit-il. Quelles nouvelles m'apportez-vous?

Je mets brièvement l'amiral au courant de la situation. Il me présente au médecin de l'escadre, le commodore Boone, et au fameux Harold Stassen, un des leaders du parti républicain, qui, pendant cette guerre, sert son pays dans la marine. Je leur dis ma préoccupation de voir évacuer aussitôt que possible les pri-

sonniers qui se trouvent dans deux camps de la baie de Tokyo, Omori et Shinagawa. Dans le premier se trouvent les 200 aviateurs que nous avons retrouvés l'avant-veille et dont beaucoup ne seront sauvés que s'ils sont immédiatement soignés. Dans l'autre sont les malades les plus graves, venus de tous les camps, et notamment quarante prisonniers dont j'ai exigé le transfert, il y a peu de temps, du terrible camp d'Ofuna.

Stassen sort un instant et revient avec une carte de marine où le plus petit détail est apparent.

— Est-ce là que se trouvent vos camps? me dit-il, posant son doigt sur la carte.

— C'est bien cela. Ils sont établis sur de petites îles reliées à la terre par des ponts de bois.

— Et vous estimez qu'il est urgent d'aller chercher les hommes qui sont là-bas?

— Sans nul doute. Quelques-uns d'entre eux sont des moribonds et nous avons le devoir de leur donner une chance de survivre. Une transfusion de sang, du sérum, une injection de pénicilline peuvent encore faire un miracle.

Boone et Stassen m'ont compris. Mais ils ont des ordres stricts qui interdisent tout débarquement. Pour le moment, seuls quelques avions se sont posés sur le terrain d'Atzugui, à deux heures de Tokyo. C'est alors qu'intervient le commodore Simpson:

— Il faut câbler à Manille.

Une heure après MacArthur donne son agrément. — Voulez-vous nous accompagner? me demande le commodore Boone.

Du *San Diego*, nous passons sur un autre bateau, le *San Juan* qui se trouve dans la baie de Tokyo. De toute part se rassemblent autour de lui des bateaux à moteur à l'avant carré, s'ouvrant comme un pont-levis: se sont les *landing boats*.

Boone, Stassen, Simpson et moi montons dans le premier. J'indique la direction dans laquelle je crois que se trouvent les camps, mais au bout d'un mille en mer, j'ai perdu tous mes repères et suis un peu honteux de ma désorientation.

— Ne vous inquiétez pas, me dit le commodore, nous allons appeler les avions par radio.

Quelques minutes après, deux, puis quatre et cinq avions viennent nous survoler en rasant l'eau et nous indiquent la route perdue.

Le *landing boat* s'engage maintenant dans une sorte de chenal bordé de deux haies de pilotis. Une clameur nous parvient et brusquement des centaines d'hommes, nus ou vêtus de loques, debout sur les pierres et la palissade, hurlent la joie de leur délivrance. Des groupes se jettent à l'eau pour venir à notre rencontre, d'autres agitent faiblement leurs maigres bras. Au milieu de l'île trois grands drapeaux se lèvent: l'Old Glory, l'Union Jack et les trois couleurs des Pays-Bas.

Dr Marcel Junod

Le problème des réfugiés angolais

SECOURS D'URGENCE DE LA CROIX-ROUGE

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a intensifié ses secours d'urgence en faveur des réfugiés angolais au Congo, en envoyant dans la région où se trouvent les réfugiés des quantités supplémentaires de vivres et de fournitures médicales ainsi que des véhicules de transport, et en y détachant du personnel médical. Après s'être rendus dans la région du Songololo, les délégués de la Ligue ont annoncé que le nombre de réfugiés dans les villages voisins de la frontière de la partie méridionale de la Province de Léopoldville est passé en six semaines de 16 000 à 50 000, et que l'on enregistre quotidiennement de nouvelles arrivées. La Croix-Rouge congolaise participe à cette campagne.

*

M. Jorgen Norredan, délégué en chef de la Ligue au Congo, qui a visité le 23 mai la région où se trouvent les réfugiés angolais, a rapporté que 6000 réfugiés étaient arrivés à Mbatam Mbenge, près de Cabinda, au cours des trois dernières semaines et que 4000 sont regroupés dans la région de Matadi. Il a ajouté que les stocks de denrées alimentaires sont encore suffisants, et que les cas présentant des maladies ou des blessures graves ne posent pas jusqu'à maintenant de problème insoluble, car les dispensaires locaux sont à même de leur prodiguer des soins. Les réfugiés les plus gravement atteints sont évacués sur les hôpitaux de Kimpese ou de Matadi. Dans certaines localités, les stocks de médicaments, qui s'épuisaient, ont été réapprovisionnés grâce aux réserves constituées à Léopoldville.

*

Les dirigeants du Secrétariat de la Ligue étudient le problème des réfugiés angolais actuellement avec

M. José V.-M. Cabral, secrétaire général de la Croix-Rouge portugaise, qui se rendit à Genève à son retour de mission en Angola. Le délégué en chef de la Ligue au Congo a reçu l'autorisation d'engager des fonds supplémentaires pour la fourniture de vivres, de médicaments et autres secours, selon les nécessités. Le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a fait parvenir récemment à la Ligue une somme de 25 000 dollars en vue de l'aider à faire face au manque des moyens de transport nécessaires à la distribution de secours.

*

Distributions de secours à Songololo

La Croix-Rouge congolaise, conjointement avec le service de secours d'urgence établi à Songololo, assure la distribution de secours à environ la moitié des réfugiés d'Angola; des institutions catholiques, protestantes ou autres procurent des secours aux réfugiés restants. Depuis la mi-avril, plus de 200 tonnes de vivres, prélevées sur les stocks de la Ligue et de l'ONU à Léopoldville ont été acheminées dans le sud de la Province de Léopoldville ainsi que des médicaments, 4300 couvertures et de grandes quantités de savon et de sel.

M. Joseph Davier, président de la Croix-Rouge congolaise, a pris la direction, le 12 avril, d'une expédition de secours au Songololo. Au moment de l'arrivée des premiers réfugiés, deux médecins de la Croix-Rouge allemande dans la République Fédérale, faisant partie d'équipes de la Croix-Rouge internationale au Congo, ont assisté pendant une semaine le personnel de Songololo. Actuellement, des médecins de la Croix-Rouge danoise travaillant dans les hôpitaux de Matadi se rendent régulièrement une fois par semaine à Songololo afin de donner des soins aux réfugiés.